



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**Nom et adresse officiels de la personne publique :**

**MAISON DEPARTEMENTALE DE RETRAITE DE L'YONNE**

7 Avenue de Lattre de Tassigny – B.P. 90

89011 AUXERRE CEDEX

Téléphone : 03.86.72.62.62

**Autorité compétente du Pouvoir Adjudicateur :**

Madame Sévena RELAND, Directrice par intérim de la Maison Départementale de Retraite de l'Yonne

**Mode de passation :** Procédure adaptée (articles L. 2123-1, R2123-1 à R2131-8 du Code de la Commande Publique (CCP).

**Objet de l'accord-cadre :** Le présent accord-cadre à bons de commandes a pour objet la Mise en place du système de préparation de doses à administrer (PDA) semi-automatisée pour la Pharmacie de la Maison Départementale de Retraite de l'Yonne, à Auxerre.

**Type de marché :** Marché de fournitures

**Nomenclature CPV :** 85149000 - Services de Pharmacie

**Allotissement et modalités d'attribution des lots :**

L'accord-cadre se compose d'un lot unique.

Le lot sera attribué à un seul et même fournisseur.

Les produits proposés devront répondre aux caractéristiques définies dans le CCTP, ainsi qu'aux normes en vigueur.

**Caractéristiques principales :** Se reporter au D.C.E.

**Variantes :** Les variantes sont autorisées pour cette consultation

**Durée de validité et prise d'effet de l'accord-cadre :**

Le présent accord-cadre prend effet à compter de la date de notification du marché, pour une durée de 48 mois.

**Délai d'exécution de l'accord-cadre :**

Le présent accord-cadre prend effet à compter de la date de notification du marché, pour une durée de 48 mois.

L'exécution du marché se concrétisera par l'envoi de bons de commande au fur et à mesure des besoins.

**Lieu d'exécution et de livraison :** Se reporter au DCE

**Date limite de réception des offres :** Le mardi 14 novembre 2023 à 12 h 00

**Conditions de présentation des candidatures et des offres :**

Le dossier de candidature comprend les documents suivants :

- Une lettre de candidature (formulaire DC1) ;
- La déclaration du candidat (formulaire DC2).

A l'appui de son offre, chaque candidat doit transmettre les documents suivants :

- Un acte d'engagement daté et signé et portant le cachet de la société (formulaire ATTR11), et ses annexes éventuelles comprenant notamment le DPGF et le devis détaillé ;

- Le cahier des clauses administratives particulières accepté sans modification, dûment signé et portant la mention « Lu et approuvé » ;
- Le cahier des clauses techniques particulières accepté sans modification, dûment signé et portant la mention « Lu et approuvé » ;
- Le mémoire technique ;
- Le présent règlement de consultation accepté sans modification, dûment signé et portant la mention « Lu et approuvé ».

Les candidatures, les offres et les documents de présentation associés sont entièrement rédigés en langue française. L'unité monétaire utilisée est l'euro.

**Délai minimum de validité des offres** : Le délai de validité des offres, délai pendant lequel les candidats restent engagés par leur offre, est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Modalités d'envoi des offres** : La dématérialisation des marchés publics est devenue obligatoire.

Les candidats doivent donc obligatoirement transmettre l'ensemble des fichiers demandés dans la consultation par voie dématérialisée.

Les candidats doivent déposer directement leur offre sur la plateforme dématérialisée <https://achat-sante.safetender.com>.

**Critères d'attribution de l'accord-cadre** :

Pour attribuer l'accord-cadre au candidat qui aura présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, le jugement des offres sera effectué selon les critères pondérés comme suit :

	Pondération
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Critère n°1 : Prix</b></li> </ul>	<b>40 points</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Critère n°2 : Organisation et sécurisation de la PDA</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sous-critère n°1 : identitovigilance /8 points</li> <li>Sous-critère n°2 : traçabilité /8 points</li> <li>Sous-critère n°3 : suivi individualisé /8 points</li> <li>Sous-critère n°4 : qualité de la préparation /8 points</li> <li>Sous-critère n°5 : sécurisation de l'administration /8 points</li> </ul> </li> </ul>	<b>40 Points</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Critère n°3 : Méthodologie de déploiement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sous-critère n°1 : préparation post déploiement /15 points</li> <li>Sous-critère n°2 : mode de déploiement /5 points</li> </ul> </li> </ul>	<b>20 Points</b>

**Service auprès duquel des renseignements d'ordres administratifs peuvent être obtenus** :

Pour obtenir tous les renseignements d'ordre administratif ou technique qui leur sont nécessaires pour la remise des documents demandés, les concurrents feront une demande sur le profil d'acheteur : <https://achat-sante.safetender.com>.

Une réponse sera adressée à tous les concurrents via la plateforme.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** :

**Le jeudi 12 octobre 2023**

**Publications relatives à la même consultation** :

- **sur la plateforme dématérialisée** : <https://achat-sante.safetender.com>.
- **sur le site du BOAMP** : [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr)
- **sur le site de la MDRY** : [www.mdry.fr](http://www.mdry.fr)